

**LA CHARTE
DES AUTEURS ET ILLUSTRATEURS JEUNESSE**

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUIN 2019

- 1 . LA REPRÉSENTATION DES AUTEURS
- 2 . RÉPERTOIRE NATIONAL DES AUTEURS, SITE ET RÉSEAUX SOCIAUX
- 3 . ACCOMPAGNEMENT, CONSEIL ET ASSISTANCE
- 4 . MASTER CLASS JURIDIQUES
- 5 . LA CHARTE AU SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE DE MONTREUIL
- 6 . VOYAGE PROFESSIONNEL À LA FOIRE INTERNATIONALE DE BOLOGNE
- 7 . LA SÉRIE DE PORTRAITS « DANS LES PETITS PAPIERS DE... »
- 8 . ÉMERGENCES ! LES AUTEURS POUR LES AUTEURS

Introduction

Dans son rapport moral, Guillaume Nail a listé les grandes actions menées en 2018 par la Charte, *Plume pas mon auteur*, *PayeTonAuteur*, et *l'enterrement du livre*, *On a sauvé le livre*, des actions menées pour les auteurs et pour la défense du droit d'auteur.

Voici maintenant le rapport d'activité de la Charte de 2018, il y aura quelques digressions vers 2019, l'année étant déjà écoulée pour la moitié.

Les grands axes et objectifs que nous menons ensemble au quotidien sont les suivants :

- Poursuivre et développer l'**accompagnement** juridique, fiscal et administratif des auteurs, en développant l'articulation d'une équipe encore plus disponible pour accueillir et renseigner ses adhérents,
- Renforcer l'**information** et la **professionnalisation** des auteurs et illustrateurs jeunesse, en produisant de nouvelles brochures, des fiches pratiques ainsi que des lettres d'information (Charte info),
- Augmenter la production de **tutos**,
- Développer les **master class juridiques**,
- Consolider et poursuivre les **partenariats** avec les institutions, les associations, les bibliothèques, les médiathèques, les salons, etc.
- Cultiver notre présence au sein des organisations, afin de rester un **acteur incontournable** du monde du livre,
- Développer des **projets culturels** visant à la découverte de nouveaux talents, la mise en réseau accélérée, et la professionnalisation nécessaire de chacun,
- Concrétiser la refonte de notre site internet, afin de faciliter l'accès aux informations liées au secteur jeunesse,
- Mettre en valeur le **Répertoire de la Charte** qui compte 1 500 fiches représentant les membres actifs de l'association.

La Charte, à travers l'ensemble des ces actions, veille à conseiller et assister ses adhérents en les soutenant, en les informant et en renforçant la communication sur les informations nécessaires à leur quotidien de professionnels.

1 REPRÉSENTATION DES AUTEURS

La Charte continue d'assurer son rôle de représentation des auteurs, illustrateurs et traducteurs du livre jeunesse auprès des institutions et des éditeurs.

Elle représente ses adhérents dans plusieurs commissions :

- à l'**AFDAS (Assurance formation des activités du spectacle)** : l'association siège au Conseil de gestion, ainsi que dans les commissions professionnelles des arts graphiques et de l'écrit. Sur proposition du ministère de la Culture la Charte bénéficiera à partir de 2019 d'un siège supplémentaire dans chacune de ces deux commissions.
- à la **Commission des publications jeunesse au sein du ministère de la Justice**, qui est la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et l'adolescence, en application de la loi de 1949.
- Et enfin, à la **commission d'aide sociale de l'AGESSA**, où la Charte aura également 1 siège supplémentaire à partir de 2019.

La Charte est aussi, membre des conseils d'administration :

- du **Conseil permanent des écrivains (CPE)**.
- du **Centre national du livre (CNL)**, au titre des représentants des professions et des activités littéraires
- du **CPLJ : Centre de promotion du livre jeunesse** (l'association s'occupe notamment du SLPJ : salon du livre et de la presse jeunesse en Seine Saint-Denis)
- de la **SCAM** (société civile des auteurs multimédias) qui gère les œuvres audiovisuelles à caractère documentaire ou docu dramatique, les œuvres radiophoniques, les œuvres écrites, scientifiques et de presse écrite, et les images fixes
- et enfin du **SNAC (le Syndicat national des auteurs et des compositeurs)**

LES PARTENARIATS

Toujours dans l'idée de la représentation des auteurs, nous développons des partenariats avec :

- **Les Petits champions de la lecture** : La Charte est partenaire depuis 2015 de cette opération nationale, qui est un jeu concours de lecture à voix haute pour les élèves de CM2. Cela concerne les ouvrages d'auteurs contemporains, et le lectorat des auteurs jeunesse, en d'autre terme : cela concerne les adhérents de la Charte.
C'est la promotion de la « lecture plaisir », une aventure collective qui crée du lien entre les enseignants, les médiateurs, les élèves et les auteurs dans toutes les régions de France.
Cela donne une visibilité à la littérature jeunesse et à ses créateurs, en cela, l'événement rejoint un des enjeux majeurs de notre association : la reconnaissance des auteurs dit « jeunesse ». Pour cela, nous mettons en place la participation de 12 auteurs jeunesse dans les jurys régionaux et la présidente de la Charte en 2018, était membre du jury de la finale nationale à la Comédie française. Il est question d'approfondir ce partenariat en 2019, notamment à travers la création de tutos et la présentation des ouvrages des lauréats d'Émergences, le nouveau projet d'action culturelle que nous développons depuis 2018 sur lequel je donnerai des détails un peu plus tard.
- **Partir en Livre** : la Charte a été associée à la quatrième édition de cette opération nationale qui se déroule au mois de juillet.
Nous fournissons aux participants les ressources nécessaires au traitement administratif de leurs manifestations, et nous mettons à disposition les tutoriels de la Charte qui sont un medium important pour les organisateurs. Il est question en 2019, de mettre en place l'ouverture d'ateliers d'illustrateurs au grand public, et l'organisation de dédicaces en librairies avec les lauréats de nos projets émergences ! et le Voyage professionnel à la foire de Bologne. À suivre !
- **3ptitschatsTV** : La Chaîne de webTV 3ptitschats a été créée par webtvprod à qui nous fournissons du contenu, notamment les portraits « Dans les petits papiers de », et les tutoriels de la Charte et de la Fédération des salons. En 2017, la Charte a organisé sa **conférence annuelle** au Salon régional du livre pour la jeunesse de Troyes ; 3ptitschatsTV avait réalisé le tournage. →→ En 2018, 3ptitschatsTV a réalisé un documentaire sur le Voyage professionnel à la Foire de Bologne, détaillant l'ensemble du programme. Le documentaire a servi de support à la Charte ainsi qu'aux régions participantes et surtout, nous a permis d'aller chercher de nouveaux candidats au concours et de nouveaux partenaires.

- **Lecture Jeunesse : la Charte est membre du comité consultatif de l'observatoire de la lecture des adolescents.**

L'association participe chaque année au colloque de l'Observatoire de la lecture des adolescents consacré à la place de la lecture et de l'écriture dans la construction des adolescents. Cette année il était question de « la place de la fiction dans la construction de l'esprit critique » ; le colloque s'est déroulé à l'Institut National d'Histoire de l'Art.

Durant l'année à 3 ou 4 reprises, nous sommes conviés à travailler avec toutes les structures partenaires de Lecture jeunesse afin d'affiner ensemble le thème du colloque et son articulation ; il s'agit de former des groupes de réflexions avec des professionnels qui ne se rencontreraient pas nécessairement mais qui ont à échanger chacun sur leurs visions respectives de leur métier et des publics qu'ils touchent.

- **Depuis 2017, les Tribunes de la Charte** sont régulièrement diffusées sur le site **d'Actualité**. À la fin de l'année 2018, nous comptabilisons 17 parutions de parole d'auteurs, dont les dernières étaient celles de :

→ Florence Hinckel, *L'un des principaux auteurs de l'industrie du livre en situation d'extrême fragilité*,

→ Gaël Aymon, *Éditeurs, nous aurions besoin de votre présence à nos côtés*,

→ Samantha Bailly, *Nous, auteurs, affirmons la nécessité d'un statut spécifique*.

La diffusion des tribunes se poursuit en 2019.

→ Adrien Tomas « Monsieur Macron, s'il faut donner ses droits d'auteur, allez donner les vôtres »

→ Pierre-Michel Robert « Ma vie, son œuvre : être le mari de l'auteure »

→ Sophie Adriansen, « La fin du spectacle »

→ Erik L'Homme « Je suis écrivain »

→ Denis Bajram « Le jour où la France s'arrêtera »

- **Un nouveau partenariat avec l'APDEN** (l'association des professeurs documentalistes de l'Éducation nationale), né en 2018 et qui s'est concrétisé avec la présence des auteurs de la Charte lors d'une table ronde à leur congrès bi annuel en mars 2019.

2. RÉPERTOIRE NATIONAL DES AUTEURS, SITE ET RESEAUX SOCIAUX

La Charte assure toujours la tenue et la mise à jour du **Répertoire national** en ligne des auteurs et illustrateurs jeunesse ; il compte aujourd'hui plus d'un millier de fiches d'auteurs et offre aux membres de la Charte une exposition complète et affinée de leurs ouvrages, et la possibilité de mieux renseigner sur leurs conditions d'interventions. Cet outil est essentiellement utilisé par les professionnels souhaitant inviter un auteur à participer à une manifestation littéraire, et aussi par les éditeurs.

Le Répertoire reste à l'évidence un composant essentiel des services de la Charte, Il est bien installé dans le paysage professionnel et très utilisé.

La réfection du Répertoire se réalise en lien avec une **reconstruction du site** de l'association.

→ Le nouveau site Internet de La Charte, plus rationnel et performant, est en phase de finalisation. Il sera consultable sur tous les supports. Reste un lourd **travail d'alimentation des données** concernant les auteurs et leurs nouveautés, et aussi de **mises à jour des rubriques** portant notamment sur les réformes en cours et à venir lesquelles nécessitent sans cesse des modifications. Il devrait être totalement opérationnel d'ici novembre.

Le forum privé

Le Forum privé en ligne de La Charte compte désormais près de 1 200 utilisateurs ; un administrateur ainsi que les salariés y exercent une veille quotidienne. C'est principalement un espace d'échanges entre chartistes.

Le groupe fermé Facebook : Les chartistes

Le groupe fermé compte aujourd'hui 534 inscrits, il est strictement réservé aux Chartistes et administré par la Charte. Son but est de transmettre les informations réalisées par l'association, mais aussi celles venant des divers organismes de la chaîne du livre, des associations culturelles et autres partenaires très présents sur ce réseau social. Les discussions sur le métier d'auteur et d'illustrateur sont autorisées, l'entraide encouragée, mais aucune auto promotion ne peut y figurer.

Charte-Info et revues de presse

En 2018, 80 « Charte Info » ont été envoyées aux adhérents et professionnels du Livre. Une revue de presse mensuelle portant sur l'actualité de la littérature jeunesse est également réalisée par une administratrice et une salariée de la Charte.

Les réseaux sociaux

La présence de la Charte a été très fortement renforcée sur les réseaux sociaux depuis 2018. L'utilisation d'Instagram, de Twitter, de Facebook est développée pour informer les adhérents et les partenaires ; elle les réoriente vers le site de la Charte.

Ces réseaux servent aussi fortement à se faire entendre et plus seulement auprès des pouvoirs publics mais aussi du grand public.

Le recrutement d'Angélique Brévost en avril 2019 a été attentif à ses compétences de community management, afin de faciliter la diffusion des informations.

Quelques chiffres :

Page Facebook : 12 292 membres, le chiffre est en constante augmentation

Instagram : 1 505 abonnés

Twitter : 2 387 abonnés : le chiffre a doublé en 1 année.

3. ACCOMPAGNEMENT, CONSEIL ET ASSISTANCE AUX AUTEURS

Il est question au quotidien, à la Charte de développer **un accompagnement administratif très personnalisé des auteurs jeunesse**

Pour cela le conseil d'administration et l'équipe de La Charte ont souhaité accueillir un nouveau salarié qui va prendre à sa charge la totalité du secteur communication afin de libérer le temps pour la gestion des adhérents. Ainsi, la Charte pourra répondre en permanence à ses membres sur les informations juridiques et fiscales, mais aussi aux diffuseurs puisque depuis le 1^{er} janvier 2019 la mise en place de la réforme, a encore augmenté le rôle pédagogique de notre organisation. Cet aspect est ici précisé car l'année 2018 a été pour nous un temps préparatoire, puisqu'il a fallu dégager beaucoup de temps pour réaliser les dossiers de demandes de subventions qui ont permis l'arrivée de cette 3^{ème} salariée.

Cependant, je rappelle que les adhérents bénéficient déjà d'une consultation juridique avec Emmanuel de Rengervé, notre juriste, par convention avec le SNAC. Mais celle-ci ne suffit plus compte tenu de la rapidité des différentes évolutions sociales, et de la complexité grandissante des contrats.

Aide juridique gratuite :

La convention passée avec le SNAC (Syndicat national des auteurs et compositeurs) depuis 2010, a été reconduite en 2018. Cette convention prévoit une assistance juridique gratuite pour tous les adhérents de la Charte (à jour de leurs cotisations).

Ce service conserve son utilité. Emmanuel de Rengervé nous a précisé que le nombre de consultations juridiques a quelque peu diminué en 2018, d'environ 10 %. Cependant le temps qu'Emmanuel peut consacrer individuellement aux chartistes est en augmentation proportionnelle, du fait de la complexité des contrats notamment. La baisse du nombre de consultation se balance donc avec le temps consacré individuellement.

Renseignements : En 2018, les salariées de l'association comptabilisent près d'une centaine de demandes d'informations et de conseils (téléphone et courriels) par semaine, de la part des adhérents, mais également d'auteurs et d'illustrateurs non adhérents, ainsi que de diffuseurs du livre.

Impossible de détailler les appels depuis le 1^{er} janvier 2019, mais l'augmentation est significative et l'inquiétude et le désarroi des interlocuteurs toujours plus grands.

La Charte a aussi poursuivi l'utilisation de ses **brochures** que tout le monde connaît ici, et nous avons dû les mettre à jour car, un re-tirage a dû être réalisé quelques jours avant le salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil.

Voici succinctement la liste de l'ensemble des parutions :

- ***L'Abécédaire des auteurs et illustrateurs jeunesse,***
- ***Le contrat dont vous êtes le héros,***
- ***Le contrat Al dente.***
- ***Brochure de photos « Dans la peau d'un auteur jeunesse »***

Et toujours la diffusion de :

- stickers « ***Auteur illustrateur, une espèce à protéger*** »
- stickers « ***Plume pas mon auteur*** »
- des cartes postales sur les droits d'auteur
- et des marques pages.

La diffusion de notre exposition photos « Dans la peau d'un auteur jeunesse » lancée fin 2016 au salon du livre de Montreuil afin de sensibiliser le grand-public et les professionnels, au statut des auteurs et illustrateurs jeunesse, a continué sa circulation en 2018, l'exposition a eu lieu :

- **MEDIATHEQUE CŒUR DE VILLE, de VINCENNES**
- **MÉDIATHÈQUE ÉMILE ZOLA, DE SÉES (61)**
- **MÉDIATHÈQUE BORIS-VIAN, DE LOUVIERS (27)**
- **PRINTEMPS DES LIVRES / SALON DU LIVRE JEUNESSE DE LOUDÉAC (22)**
- **ON A MARCHÉ SUR LA BULLE, AMIENS (80)**

Le planning 2019 se construit et l'exposition continue de tourner à travers la France, que ce soit dans des bibliothèques, des médiathèques ou des salons et plus récemment en librairie.

4. LES MASTER CLASS JURIDIQUES DE LA CHARTE

Tout cela étant posé, nous nous sommes interrogées sur les solutions concrètes que nous pouvons apporter en direct à nos adhérents. En effet, la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse prend la parole le plus souvent possible dans le cadre de conférences, de tables rondes, afin de communiquer sur les conditions de création d'un auteur ou d'un illustrateur de littérature jeunesse. Ce travail de sensibilisation s'inscrit dans notre volonté de faire évoluer l'image de l'auteur jeunesse auprès du grand public.

Donc, la question de l'**accompagnement** et de la **mise à disposition d'outils** nous est apparu plus essentielle et urgente que jamais.

Nous connaissons le manque d'encadrement et d'aide à la **professionnalisation des auteurs**.

De fait, les auteurs et illustrateurs doivent apprendre par eux-mêmes leur métier, métier aux facettes très nombreuses, entre la création, l'administration ou encore le juridique.

Nous avons donc poussé plus loin notre mission de renseignements, d'assistance et de conseil en impulsant un travail de professionnalisation des auteurs, afin de leur donner les outils adéquats.

4 sessions de 2 jours de Master Class juridiques ont été mises en place après avoir obtenu le soutien financier de la Sofia et de la Saif, qui sont également partie prenante de chaque master class organisée.

Un juriste anime les deux journées en articulant son intervention sur le contrat d'édition et la raison d'être du droit d'auteur ; les juristes de la Sofia et de la Saif présentent leur structure. Pour terminer, nous faisons un point sur les rééditions de comptes et les marges de négociations des contrats. **Les travaux pratiques sont au cœur des ces journées afin de passer de la théorie au concret, avec pédagogie, pour cela les administrateurs de la Charte ont participé à ses master class, notamment Samantha Bailly, Nicolas Digard et Roland Garrigue.**

L'idée phare est de préparer une génération d'auteurs, et d'illustrateurs, armée de connaissances et de savoir faire, afin d'accentuer la professionnalisation et donc la reconnaissance de la littérature jeunesse sous toutes ses formes.

Et ça passe par : savoir lire son contrat, être en capacité de négocier sa rémunération, la cession de ses droits, connaître et comprendre sa reddition de comptes.

Tout cela est pour nous l'essentiel et un leit motiv sur lequel la Charte s'est engagée notamment à travers ce programme mais aussi depuis quelques années avec Le Voyage professionnel à la Foire de Bologne et maintenant avec le programme émergences !.

5. SALONS DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE DE MONTREUIL

Un des temps forts de l'activité de la Charte est : le SLPJ

La Charte était présente au 34^{ème} Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine Saint-Denis, du 28 novembre au 3 décembre 2018.

La Charte avait demandé en début d'année 2018, avec la Sofia à changer la localisation de nos stands respectifs afin d'obtenir un peu plus de confort et notre demande commune a été entendue.

Aussi, pour la première fois, la Charte a obtenu du SLPJ la gratuité du stand de la Charte. Nous sommes en attente de la reconduction de cet accord pour 2019.

Donc, comme toujours nous avons tenu notre stand, avec les permanences des chartistes et celles des salariées. Nous avons accueilli et informé le public professionnel et communiqué et distribué des documents au public (brochures d'information, affiches, cartes postales, flyers...).

Les salariées ont également tenu une permanence quotidienne au « comptoir des auteurs », 1 heure par jour.

Cette année, le stand de la Charte était recouvert des photos du tournage des 8 pastilles vidéo *On a sauvé le livre*, le projet annuel soutenu par l'ADAGP, et un téléviseur diffusait les vidéos.

Nous avons aussi mis en place un mur trombinoscope réalisé avec un appareil photo polaroid ; les auteurs et illustrateurs jeunesse se sont exprimés dans des bulles façon BD avec chacun un souhait de changement dans les pratiques de la chaîne du livre.

Nous avons créé 8 pastilles vidéo après avoir réalisé une enquête préliminaire auprès de 8 grands acteurs de la chaîne du livre en leur demandant quelle serait leur vision rêvée de leur travail.

Dans chaque épisode, un personnage raconte comment son métier a changé depuis que la chaîne du livre va mieux. En creux, se dessine un portrait de tout ce qui ne va pas à l'heure actuelle.

Chaque épisode débutait par *l'Enterrement du livre de demain*, que nous avons organisé en juillet 2018 dans les jardins du Palais royal, sous les fenêtres de notre ministre de la culture de l'époque, Madame Nyssen, et se ponctuait par *On a sauvé le livre*.

Il y a eu : une autrice, un illustrateur, une éditrice, une diffuseuse commerciale, un libraire, un directeur de salon, une bibliothécaire, et une lectrice.

Les vidéos sont encore aujourd'hui exploitées, nous avons repris en mars 2019 la diffusion, en accompagnement de l'ouverture de Livre Paris, et certains salons nous demande régulièrement l'autorisation de les diffuser.

Pour la huitième année, un accueil quotidien « **Petits déjeuners des auteurs** » a été mis en place, afin de favoriser les rencontres et échanges entre auteurs.

Aussi, comme chaque année, nous avons organisé 3 tables rondes :

1) *Écrire le futur pour les adolescents*, jeudi 29 novembre, 14h-15h, scène littéraire (G17, niveau 1)

La littérature destinée aux adolescents parle souvent de futur. Anticipation, dystopie, science-fiction, post apocalyptique : ces "genres" permettent tous les registres, du comique à l'épique en passant par le tragique.

Mais s'agit-il seulement d'entrevoir le futur ? Ou bien est-ce qu'en se drapant dans l'avenir, ces romans n'abordent pas simplement les problématiques intimes ou sociétales du présent ? Ainsi, faire voyager le lecteur adolescent dans le futur, n'est-ce pas un moyen de l'éloigner de son présent pour mieux lui faire entrevoir la société dans laquelle il vit ? Pourquoi et comment un auteur choisit-il d'en faire le terreau de son histoire ? Autant de pistes que nous aborderons avec nos trois auteurs invités, qui chacun, à travers leurs ouvrages, abordent le futur par un biais différent.

Intervenants : Yves Grevet, auteur, Nathalie Stragier, autrice et Stéphane Servant, auteur. Modératrice : Carole Trébor, autrice.

2) *Auteur, un métier "no future" ?*, lundi 3 décembre, 15h15-16h15, scène décodage (G39, niveau 1)

Depuis dix ans, le nombre de livres publiés ne cesse de croître. Et les ventes d'exemplaires par titre s'effondrent, entraînant dans leur chute les droits d'auteur. Bien souvent, les auteurs, obligés d'écrire toujours plus, toujours plus vite, ne peuvent plus compter que sur les avances sur droits pour vivre, puisque leurs livres ont une durée de vie de plus en plus courte. Par ailleurs, les dernières réformes sociales (hausse de la cotisation de retraite complémentaire, hausse de la CSG, réforme des retraites...) ajoutent à leur précarisation. Les revenus se font moindre, et les cotisations, de plus en plus élevées. Les auteurs et illustrateurs tirent aujourd'hui la sonnette d'alarme. Auteur, un métier « no future » ? C'est autour de cette question, et à travers la récente naissance de la Ligue des auteurs professionnels qui œuvre à la création d'un statut de l'auteur en France, que nos intervenants débattront.

Intervenants : Emmanuel de Rengervé, juriste et délégué général du Snac, Marie Anne Ferry Fall, directrice de l'ADAGP, Samantha Bailly, autrice et présidente de la Charte et de la Ligue des auteurs professionnels, Guillaume Nail, auteur et vice-président de la Charte.

3/ Le Voyage professionnel à la Foire de Bologne

Rencontre : *Premiers pas dans l'illustration*, 18h30-19h30, scène décodage (G39, niveau 1)

Il s'agit d'une rencontre avec deux jeunes talents de l'illustration, lauréats de l'édition 2018 du Voyage professionnel à la foire de Bologne : Claire Brun et Hubert Poirot-Bourdain. Ils sont venus partager leur démarche artistique, évoquer leurs débuts professionnels et présenter leur parcours depuis l'expérience du voyage à Bologne. Une discussion animée par Sandrine Bonini (autrice-illustratrice, marraine des lauréats 2019).

Les lauréats 2019 ont été dévoilés vendredi 30 novembre, à l'issue de la rencontre *Premiers pas dans l'illustration*.

Rencontre avec les lauréats de l'édition Bologne 2019, 19h30-20h30, scène décodage.

Et pour finir sur les actions de la Charte à Montreuil : le projet Emergences

La Charte a mis le point final à la première édition de son nouveau grand projet d'action culturelle dédié aux auteurs : émergences ! Les auteurs pour les auteurs. Les deux premiers jours du Salon, l'équipe des lauréats et Emmanuelle Leroyer, notre coordinatrice, ont investi le Comptoir des autrices et des auteurs du salon, et un grand speed dating auteur/ éditeur a eu lieu.

J'en dirai davantage sur ce programme un peu plus tard.

6. VOYAGE PROFESSIONNEL À LA FOIRE INTERNATIONALE DE BOLOGNE

2018. Pour la 7^{ème} édition de ce voyage professionnel, La Charte s'est associée à l'ARALD (Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture), à l'ALCA (agence livre, cinéma et audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine), à Livre et Lecture en Bretagne, et Livre et Lecture en Normandie pour accompagner des auteurs illustrateurs jeunesse à la Foire internationale du livre de Bologne, premier salon professionnel de l'édition jeunesse, du 26 au 29 mars 2018, afin de les aider, notamment, à développer à l'international leur réseau professionnel.

La Bretagne et la Normandie ont intégré pour la première fois le programme, et le MoTif n'a pas été remplacé par la région Île-de-France.

La Charte bénéficie également du soutien financier de la Sofia et du CFC pour mener à bien ce programme.

Le jury de sélection s'est réuni le 29 novembre à la Médiathèque Françoise Sagan.

Il était constitué de :

- **Hélène Valotteau**, conservatrice et responsable du pôle jeunesse et patrimoine de la Médiathèque Françoise Sagan à Paris.
- **Marine Planche**, adjointe au directeur du Centre national de la littérature pour la jeunesse, BNF.
- **Marion Colin**, chargée de mission Création et Vie littéraire de l'ALCA (Agence livre, cinéma et audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine) .
- **Ioana Camelia Enescu**, chargée de projets Action territoriale et éducation artistique et culturelle de Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture.
- **Marie-Joëlle Letourneur**, chargée de la Vie littéraire pour Livre et Lecture en Bretagne.
- **Cindy Mahout**, chargée de la Vie littéraire et du développement des publics, pour Livre et Lecture en Normandie.
- **Martine Perrin, Betty Bone, Géraldine Alibeu, et Gaëtan Dorémus**, marraines et parrain chartistes.

12 lauréats, ont été sélectionnés sur 77 dossiers envoyés, il s'agit de :

Mai-Li Bernard, Jean-Baptiste Bourgois, Claire Brun, Aline Deguen, Maxime Derouen, Alice Dufay, Carl Johanson, Fleur Oury, Hubert Poirot-Bourdain, Claire Schwartz, Adèle Verlinden et Julia Woignier.

Les journées d'information, d'accompagnement et conseils ont donc débuté les 15 et 16 janvier lors des deux journées de formation préalable au voyage.

Élisabeth Lortic des Trois Ourses est venue présenter la Foire et quelques éditeurs étrangers remarquables à rencontrer, afin de donner des repères aux participants.

La Charte a ensuite invité l'agent et galeriste Michel Lagarde, ainsi que l'éditrice Camille Gauthier de chez Thierry Magnier, à observer et critiquer les books, les projets et la présentation orale des lauréats.

À l'issue de ces deux journées, a commencé le travail sur les books a proprement dit, en lien avec les parrains, pendant les deux mois précédant le départ.

Le catalogue : le contenu du catalogue 2018 n'a regroupé que les participants de cette année, alors que le catalogue 2017 rassemblait encore les participants des 5 premières éditions.

L'objectif était de mettre davantage en avant le travail de chacun, en travaillant sur des formats plus grands pour tous, et une pagination plus importante.

Le catalogue a été imprimé à 800 exemplaires ; la présentation de chaque artiste est en français et en anglais. Ils ont servi de support à la préparation du speed dating organisé à Bologne avec les éditeurs internationaux.

Toujours dans l'idée de la reconnaissance d'une littérature jeunesse de qualité, nous avons souhaité renforcer l'existence du projet et avec l'Adagp avec qui nous sommes partenaires depuis 2009, et nous avons créé **Le prix Révélation du livre jeunesse ADAGP**.

Ce prix vise à valoriser et encourager le travail des créateurs émergents et il est attribué chaque année à un des lauréats de Bologne.

Le jury, composé des co-présidents Philippe Ramette et Elizabeth Garouste ainsi que de l'autrice illustratrice Dorothée de Montfreid, d'Emmanuelle Martinat-Dupré, responsable scientifique du musée de l'illustration jeunesse de Moulins, et de Maïa Bouteillet, journaliste à Paris Mêmes, s'est réuni le 11 juillet dernier pour sélectionner le lauréat.

Le 26 septembre le prix a été remis ici, à Claire Schvartz pour « Le gravillon du pavillon qui voulait voir la mer ». Pour précision le prix est doté par l'Adagp à hauteur de 5000 euros, et le lauréat bénéficie de la réalisation d'un documentaire de 5 minutes sur son travail réalisé par la chaîne Arte TV.

La soirée nous a donné l'occasion de projeter pour la première fois le documentaire réalisé par 3 ptitschatsTV sur le voyage à Bologne 2018, toujours disponible sur nos réseaux, chaîne youtube etc... Un débat avec d'anciens participants au Voyage nous a permis d'évaluer les bénéfices que certains ont tiré de cette expérience.

Le projet a été relancé en 2019 et parfaitement coordonné par Emmanuelle Leroyer, avec de nouvelles régions participantes et toujours le même enthousiasme de la part de nos partenaires.

7. SÉRIE DE PORTRAITS « DANS LES PETITS PAPIERS DE... »

Depuis 2012, la Charte développe une série de portraits, « *Dans les petits papiers de...* » consacrée aux auteurs et illustrateurs de littérature jeunesse.

Les portraits rédigés par les auteurs eux-mêmes ont débuté en 2012 ; la série compte aujourd'hui 33 portraits écrits. Cette série de portraits s'est enrichie depuis 2013 de 30 portraits filmés d'une durée de 3 minutes, diffusés sur le [site de la Charte](#), sur [sa chaîne Youtube](#), sur sa [page Facebook](#) et sur [Twitter](#).

Les films réalisés et en cours de diffusion en 2017/2019 sont ceux des auteurs suivants :

- **David Dumortier**, auteur
- **Aurore Petit**, autrice-illustratrice
- **Naima Murail Zimmermann**, autrice
- **Fred Bernard**, auteur
- **Gwen Le Gac**, autrice-illustratrice
- **Florence Hinckel**, autrice

Un nouveau portrait filmé est diffusé tous les deux mois, en alternance avec la diffusion de portraits de la série en version textes/images.

En 2018/19, les portraits écrits des auteurs étaient ceux de :

- **Alice de Porcheville**, autrice
- **Julien Castanié**, illustrateur
- **Lucie Felix**, illustratrice
- **Sophie Adriansen**, autrice

L'objectif premier est de faire la part belle à l'auteur mais aussi au livre et au papier. Chaque film est comme un carnet que l'on feuillette et qui nous permet d'entrer dans l'univers de chaque auteur.

Les films sont structurés autour de trois ou quatre thématiques fortes qui dessinent, en creux, la personnalité de l'auteur. Par exemple, « mon inspiration », « mes lectures », « mon chemin d'auteur », etc. On voit l'auteur travailler, dans son bureau, avec ses crayons ou sa tablette graphique, son papier ou son ordinateur (selon l'artiste). Sur ces images, nous l'entendons parler de lui et raconter à la fois son parcours et son travail, ses secrets ou ses hésitations, ses sources d'inspiration et ses aspirations futures.

Ces vidéos pourraient devenir un catalogue de référence, et sont régulièrement utilisées en classe notamment pour préparer la venue d'un auteur.

La Charte poursuit l'opération en 2019.

8. EMERGENCES ! LES AUTEURS POUR LES AUTEURS

LE PROJET

En avril 2018, la Charte a proposé un programme capable de **découvrir des talents**, de **les accompagner** un temps dans l'élaboration et la présentation de leurs œuvres, d'**accélérer la mise en lecture** de leurs textes, et de **les informer** de l'essentiel à connaître du statut, des démarches et des spécificités juridiques.

Pour cela nous avons lancé un concours de nouvelles de littérature jeunesse qui ont été publiées dans un recueil tiré à 1000 exemplaires.

Le règlement du concours prévoyait qu'une nouvelle n'excède pas 5 000 signes et s'adresse à un lectorat âgé de 8 à 12 ans. Le thème ou la phrase racine variera chaque année.

Sans critère d'âge, les candidats doivent avoir publié un ouvrage à compte d'éditeur, maximum trois.

Le jury 2018 était composé de:

- Marie-Aude Murail, autrice
- Clémentine Beauvais, autrice
- Tom Lévêque, blogueur de La Voix du livre et étudiant en Master Édition
- Emmanuelle Chesnel, présidente du Salon du livre de jeunesse & de bande dessinée de Cherbourg en Cotentin
- Charlotte Rigaud, libraire à Millepages jeunesse à Vincennes
- Céline Robert, responsable des librairies Leclerc au niveau national
- Le club de lecteur de la Bibliothèque de Montreuil, Lékri Dézados

LES LAURÉATS

Douze auteurs émergents ont été sélectionnés :

Lilie Bagage, Gaël Bordet, Stéphane Botti, Judith Bouilloc, Damien Galisson, Pierre-François Kettler, Aylin Manço, Gilles Monchoux, Delphine Pessin, Betty Piccioli, Laura P. Sikorski et Frédéric Vinclère.

Chaque lauréat a également été accompagné par une marraine ou un parrain :

Marion Achard, Sophie Adriansen, Matthieu Sylvander, Emmanuel Trédez, Flore Vesco et Séverine Vidal, qui ont travaillé avec leurs filleuls à la réécriture de leurs textes, et ont répondu à leurs interrogations sur les métiers de l'écriture.

Les douze candidats retenus sur les 61 dossiers venaient de toute la France. Ils se sont rencontrés en octobre lors des deux journées de formation.

Ces 12 auteurs émergents ont bénéficié d'une formation spéciale *Le métier d'auteur pour la jeunesse : un parcours professionnel* organisée sur deux jours les 23 et 24 octobre 2018 à Paris, à l'Hôtel de Massa.

1^{er} jour : *Comment se situer dans le milieu de la littérature jeunesse ?* Ressources et retour d'expériences avec Emmanuel de Rengervé, délégué général du Snac et Sophie Adriansen, autrice.

2^e jour : *Comment professionnaliser sa pratique d'écriture en conservant son authenticité et sa singularité ?*, avec Sylvaine Jaoui, autrice et universitaire.

Ateliers pratiques de speed-editing.

Un recueil de 100 pages réunissant les 12 nouvelles lauréates, la présentation du projet, celles des lauréats, des parrains et marraines ainsi que des partenaires a été publié et diffusé gratuitement sur le Salon du Livre et de la presse jeunesse à Montreuil.

Le recueil a reçu un très bon accueil de la part des auteurs et éditeurs et a permis d'établir le contact entre eux.

Les 12 auteurs ont été invités au Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil pour présenter leur travail pendant deux jours les 28 et 29 novembre 2018.

En partenariat avec le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse, la Charte a organisé sur l'espace *Comptoir des autrices et des auteurs* deux jours de rencontres sur le mode *speed-dating*.

21 éditeurs et 2 agentes ont répondu à l'invitation de la Charte :

Albin Michel, Auzou, Bayard, Didier Jeunesse, Gallimard (Giboulées), Gulf Stream, Hachette, La Palissade, Le Seuil, Lynks, Magnard, Mnémos, Milan, Nathan, Pocket Jeunesse, Poulpe fictions, Rageot, Seghers Jeunesse, Slalom, Syros, Talents Hauts, OkidOkid et Rights & audio.

La Charte a reçu un accueil bienveillant et très positif des éditeurs sur le dispositif et son organisation, avec des encouragements à renouveler l'expérience.

Tant du point de vue des auteurs émergents que des éditeurs et professionnels venus les rencontrer, l'expérience est apparue originale, intéressante, enrichissante.

Les auteurs ont ainsi pu bénéficier de précieux conseils d'éditeurs, proposer des projets et développer rapidement et efficacement leur carnet d'adresses.

L'aventure continue en 2019 avec la diffusion du recueil en français et en anglais *Rising Stars !* auprès des éditeurs étrangers, sous format numérique.

Et la seconde édition a été lancée en avril 2019 !

Le projet émergences a été rendu possible grâce au soutien financier de La Sofia, la copie privée et la région Ile de France.

CONCLUSION

L'année 2018 a donc été très dense, très chargée, on peut dire assez aisément que nous ne nous sommes pas ennuyés !

La concrétisation de deux nouveaux projets, émergences ! les auteurs pour les auteurs, ainsi que les master class juridiques de la Charte sont deux nouvelles réalisations très importantes pour l'association dans ces objectifs fondamentaux d'accompagnement, d'information et de conseils, et pour la professionnalisation des auteurs.

En 2018, nous avons planté les graines de ce qui devrait devenir un projet phare de l'année 2019 voir 2020 : le Colloque égalité et diversité. Mais cela fera l'objet de la prochaine assemblée générale en 2020.

La Charte remercie l'ensemble de ses partenaires financiers pour leur soutien fidèle et sans faille :

- Le ministère de la Culture,
- Le CNL
- La Mairie de Paris
- La Sofia,
- Le CFC
- L'Adagp
- La Saif
- La Région Île-de-France
- L'Alca,
- L'Arald,
- La Normandie livre et lecture,
- Livre et lecture en Bretagne